Paris (75) : Panot dénonce une tentative d’interpellation politique d’Arnault ; il était en réalité convoqué dans l’enquête sur le meurtre de Quentin (MàJ)

20/10/2026 à 22h53



MàJ du 20/10/2026 à 22 h 51

Le récit d’une tentative d’interpellation de Raphaël Arnault, dénoncée par Mathilde Panot comme une « bascule autoritaire », est contredit par les informations du Parisien. Selon le quotidien, les policiers cherchaient en réalité à remettre au député LFI une convocation liée à l’affaire du meurtre de Quentin Deranque.

Le Parisien cite une source proche de l’enquête : l’intervention à la gare de Lyon avait pour objet la remise de cette convocation, et non une arrestation surprise. LFI avait pourtant présenté l’épisode comme une opération policière visant son député et dénoncé une dérive autoritaire du

pouvoir.

Le Parisien, 20 octobre 2026 à 20 h 54

Jean Bexon a également annoncé sur X que Raphaël Arnault était convoqué à la demande des trois juges d'instruction chargés du dossier afin de répondre aux enquêteurs. Son message ne précise ni la date ni le statut de l'audition.

Jean Bexon sur X, 20 octobre 2026

20/10/2026 – Tentative d'interpellation évoquée par Mathilde Panot à Paris (75)

Mathilde Panot affirme, ce mardi 20 octobre, que le député LFI Raphaël Arnault aurait été visé dans la matinée par une tentative d'interpellation policière. Selon elle, l'opération aurait échoué parce que les policiers se seraient trompés de rame.

D'après le communiqué du groupe LFI rapporté par *Le Monde*, l'intervention aurait été préparée à la gare de Lyon, à l'arrivée du train du député du Vaucluse. Le groupe assure que Raphaël Arnault reste à la disposition de la justice. L'élu assistait aux questions au gouvernement lorsque le communiqué a été diffusé.

Sur X, Mathilde Panot apporte son soutien à son collègue et accuse le pouvoir de chercher à « criminaliser l'opposition pour assurer sa survie politique ». Elle rapproche cet épisode de celui qui aurait visé Rima Hassan dans un aéroport quelques semaines auparavant.

« J'alerte tous les démocrates sur cette bascule autoritaire. Nous ne nous laisserons pas intimider », écrit-elle.

Ces accusations sont formulées au conditionnel par Mathilde

Panot elle-même. Son message ne précise pas le motif de l’interpellation alléguée.

Source : publication de Mathilde Panot sur X, le 20 octobre 2026